

## Let's talk about dance !

### Préambule

Avec pour titre *Let's talk about dance !*, le 3<sup>ème</sup> Rendez-vous de l'AVDC – organisé conjointement avec la RDP – avait en guise de fil conducteur les trois questions suivantes :

- *Qu'est-ce qui a changé dans le travail de création ?*
- *Quelle est la place du danseur dans le processus chorégraphique ?*
- *Quel profil et quelles compétences pour le danseur professionnel aujourd'hui ?*

### Compte-rendu de la table-ronde

Le présent résumé de la rencontre du 13 juin 2014 reprend les principales idées discutées durant l'heure et demi de cette table-ronde. Il n'est pas exhaustif de tous les échanges et réflexions menées dans ce cadre.

La table-ronde a réuni Vincent Baudriller (directeur du Théâtre Vidy-Lausanne), Foofwa d'Imobilité (chorégraphe), Pierre-Emmanuel Sorignet (sociologue et chorégraphe) et Alessandra Mattana (coordinatrice de la filière Danse du Bachelor à La Manufacture-HETSR). La modération a été assurée par le journaliste Alexandre Demidoff qui a annoncé les trois axes principaux de la réunion: l'arrivée de la danse au Théâtre Vidy-Lausanne, la création du Bachelor en danse contemporaine en Suisse et le métier de danseur dans son quotidien.

La discussion - qui a réuni une soixantaine de professionnels et amateurs - a concerné trois thématiques principales. Les deux premières autour des questions de frontières entre catégories (danse/théâtre et chorégraphie/interprétariat), la troisième autour du statut du danseur (statut socio-économique et médiation).

### Danse et théâtre

Si les intervenant.e.s affirment qu'il n'existe pas de frontières entre les arts de la scène, V. Baudriller rappelle qu'il y a tout de même des spécificités qui démarquent la danse du théâtre (en termes de formation, carrière, quotidien). Il cherche à ce que plusieurs énergies se croisent sur le même plateau afin de proposer une diversité des langages, ceci dans le but d'éveiller une curiosité chez le spectateur, d'élargir et d'aiguiser son regard. Le directeur du Théâtre Vidy-Lausanne prône le dialogue entre les arts de la scène pour rendre le spectateur le plus disponible et ouvert à la rencontre avec l'œuvre. Il s'applique ainsi à retirer les étiquettes *à priori*. Cette recherche du dialogue marque également la nouvelle filière du Bachelor en danse contemporaine puisqu'elle s'ouvre au sein d'une institution jusqu'ici de théâtre uniquement. A. Mattana insiste sur l'interdisciplinarité de la formation ainsi que sur son articulation entre théorie et pratique. Si la formation sera accompagnée d'une base théorique, c'est dans la pratique qu'est pensé le Bachelor afin de donner le plus d'outils possibles au danseur pour s'insérer sur le marché de l'emploi. Plusieurs intervenant.e.s rappellent à ce propos que la certification n'assure pas une carrière de danseur. P.-E. Sorignet souligne que le talent n'est rien sans un dispositif qui valorise ses capacités artistiques (fabrique sociale collective du talent). Quant à Foofwa, il convoque le médium ou la discipline appropriée en fonction de son exploration artistique, sans frontière entre les genres. P.-E. Sorignet ajoute qu'en France et en Belgique, la question de l'interdisciplinarité est ancrée depuis longtemps dans les arts scéniques. Il mentionne la singularité des histoires nationales qui ont chacune des histoires particulières de l'institutionnalisation du champ chorégraphique. Cette construction du champ est intrinsèquement liée aux corps intermédiaires (programmeurs, donateurs) qui évaluent le talent des artistes.

### **Chorégraphie et interprétariat**

P.-E. Sorignet précise qu'il s'agit d'une question structurelle et hiérarchique interne à la profession du danseur. Le chorégraphe répond à divers rôles. Il est à la fois entrepreneur, recruteur et créateur artistique. Il a pour objectif de mener un collectif vers la création d'une pièce. Il demande les budgets en son nom, assume la responsabilité (notamment les critiques) et reçoit la reconnaissance symbolique. Le chorégraphe doit pouvoir cumuler diverses compétences, ressources et avoir de l'ambition. Par ailleurs, il estime que la question de l'interprète-créateur n'est pas nouvelle, mais est apparue en France dès l'institutionnalisation de la danse contemporaine. Quant à Foofwa, il dit s'être toujours considéré comme créateur, même lors de son engagement dans la compagnie Merce Cunningham (NY) en tant qu'interprète, il était aussi apprenti-chorégraphe. Il juge les définitions ambivalentes, voire dangereuses. L'interprète-exécutant est donc dans le travail actuel la plupart du temps aussi créateur. Il est « serviteur tout-puissant » : même s'il est au service d'une vision, il n'y aurait pas de vie sur scène sans lui. V. Baudriller rappelle qu'il y a sans cesse des passages entre ces deux catégories comme par exemple B. Charmatz qui met en scène d'autres chorégraphes dans « La levée des conflits ». Enfin, A. Mattana annonce que la Manufacture souhaite mettre en place une formation de chorégraphe (niveau master), idéalement pour 2017. Quant au Bachelor, les étudiant.e.s seront encouragé.e.s à développer leur autonomie, déjà dans la connaissance et la maîtrise de la singularité de leur profil en sachant quel entraînement est le plus adéquat pour chaque corps. L'improvisation sera également une compétence développée.

### **Statut socio-économique du danseur**

V. Baudriller explique que le statut de l'intermittence en France (absent en Suisse) repose sur une organisation basée sur le principe de *production*, par opposition aux corps de ballet permanents. Il s'agit d'artistes qui se rassemblent autour de la création d'un projet qu'ils jouent pendant une période limitée. L'engagement du danseur se fait pour la production. L'intermittence correspond à un système de chômage qui permet de faire face aux périodes creuses sans revenu. Ce système d'indemnités sociales est géré par un organisme tiers entre le gouvernement et les artistes. Foofwa suggère, au nom du principe d'égalité, un salaire équivalent entre les différents artistes impliqués dans la création (technicien, danseur, chorégraphe, amateur), d'un montant de CHF 6'000.- pour valoriser les compétences nécessaires au travail et pouvoir pallier aux mois sans activité rémunérée, passage obligatoire pour tout danseur dit freelance.

Les intervenant.e.s ne voient pas d'inconvénient à la nouvelle tendance qui pousse les chorégraphes à la mise en place d'actions de médiation et de sensibilisation autour de leur travail. Ce service – souvent exigé des programmateurs et des donateurs - participe à la démocratisation de leur art. Il est positif tant qu'il n'est pas une entrave à la création. Comme il s'agit d'argent public, il semble légitime d'avoir un travail de communication vers les publics. Pour Foofwa, la création et la médiation participent du même phénomène, celui du partage d'une passion. V. Baudriller rappelle qu'on ne vient pas au théâtre seul la première fois. Convaincu que l'art est bon et nécessaire à la vie, il faut aller à la rencontre des citoyens pour les y inviter. Dans le Bachelor, les étudiant.e.s seront encouragé.e.s à développer une dimension pédagogique pour apprendre à formuler et à se présenter comme personnalité artistique.

### **Epilogue : le bonheur**

La discussion se termine sur la question « impossible » de ce qui fait la réussite d'une carrière heureuse. A. Mattana, après une carrière de danseuse enrichissante est satisfaite de pouvoir offrir une nouvelle formation aux danseurs.ses. V. Baudriller pense que le bonheur se trouve dans l'aboutissement d'une œuvre sur scène, lors de sa rencontre avec le public. P.-E. Sorignet rappelle la relativité de la question, que celle-ci dépend des moments passés durant la carrière et de la vie privée du danseur. Quant à Foofwa, il cherche à être libre à l'intérieur des contraintes qui s'imposent

à lui et encourage d'assumer ses choix. Il soutient que les danseurs veulent s'engager plutôt qu'être engagés.

### Remarques du public

Les interventions du public ont notamment accueilli les nouveaux projets (arrivée du Bachelor, davantage de programmation danse, etc.) comme une avancée positive pour la danse en Suisse. Ils sont reçus comme des signes de reconnaissance du travail du danseur et du chorégraphe. Il a été ajouté que cette valorisation extérieure (institutionnelle, politique) ne peut être suffisante, mais qu'elle doit se coupler à une auto-valorisation individuelle des danseurs, que ce soit au cours de leur carrière sur scène ou par la suite. C'est à cet endroit que l'Association pour la Reconversion des Danseurs Professionnels s'engage. Enfin, une participante relève le clivage entre les styles de danse et plaide pour la reconnaissance institutionnelle de tous les styles.

Rédaction du compte-rendu : Claire Vionnet



La table-ronde a eu lieu dans le cadre verdoyant du Théâtre Vidy-Lausanne.